

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 12 juin 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 12 du mois de juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 5 juin 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean Philippe DELARUE.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure Jean Baptiste
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS
Laura LAVILANIE
Jean-Baptiste GRANGE
Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate Marie est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2023** est approuvé à l'unanimité.

**LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR L'EXTENSION DU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES (65-2023)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°49-2023 du 15 mai 2023, le conseil municipal avait accepté que le bureau d'étude Prima Ingénierie réalise un relevé topographique dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur une partie de la route de Jézeau.

La consultation de travaux sera lancée en procédure adaptée. Pour cela, le dossier sera déposé sur le profil acheteur. La commission d'appel d'offre ouvrira les plis et donnera son avis sur le choix des entreprises. Le conseil municipal délibèrera sur le choix définitif après analyse du maître d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- De lancer la consultation en procédure adaptée relative à l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la route de Jézeau.
- D'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau